



Calendrier

Novembre 2011

- Mercredi 2/11 débutants local adh 17h30
Généatique pour débutants et tous ceux que ce logiciel intéresse
Jo Duc
- Mardi 8/11 Conférence Salle Polyvalente Tous 20h00
« Aussois à travers le temps »
Avec projection vidéo
MJ Berger
- Mercredi 12/10 Relevés dépouillement local adh 16h30
Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Nicole Sambuis
- Mercredi 19/10 Paleo Lecture d'actes local adh 17h30
Jean Marc Dufreney
- Mercredi 26/10 Permanence rencontre local tous 17h30
Jean Marc Dufreney

Décembre 2011

- Mercredi 7/12 débutants local adh 17h30
Jo Duc
- Mardi 13/12 Conférence Salle Polyvalente tous 20h00
« L'émigration en Maurienne »
André Grange
- Mercredi 14/12 Relevés dépouillement local adh 16h30
Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Nicole Sambuis
- Mercredi 21/12 Paléo lecture d'actes local adh 17h30
Jean Marc Dufreney
- Mercredi 28/12 Chocolats et papillottes local 17h30
Tout le monde

Le mot du rédacteur

Un an.....Un an déjà que Jo Duc nous a laissé l'héritage de sa création, de son presque enfant, et que nous avons essayé, quelquefois avec des sueurs froides, d'assurer la continuité de son œuvre . Un an à espérer l'article qui fera date, l'information qui mobilisera tout le monde, le sujet qui permettra de retenir l'intérêt du plus grand nombre, un an à jouer avec les textes ou les photos.

Il est possible que, modestement, nous ayons réussi, au moins partiellement, à remplir le contrat qui était le nôtre, comme il est possible aussi que nous soyons « passés à côté ».

Ce qui est sûr, c'est que nous avons pris, à jouer avec les mots et les images, un énorme plaisir et que l'on passe, dans ce genre d'activité, des moments proprement jubilatoires.

Ces douze numéros de MG Infos ont passé tout compte fait très vite et nous nous retrouvons déjà à la rubrique « Papillottes et Chocolats », moment de convivialité pour prolonger ceux que nous avons



vécus tout au long de l'année.

Nous continuons, bien sûr, avec la volonté de faire de mieux en mieux, mais en souhaitant que vous nous souteniez.....en nous envoyant de temps en temps un peu de matière première!

Pierre Blazy.

La vigne à Saint-Julien-de-Maurienne (Saint-Julien-Montdenis)

Conférence donnée par Bernadette Buffaz le mardi 11 octobre 2011

Déjà en 1264, le vin est cité à St Julien. dans la Charte de Franchises accordée par le comte de Savoie Pierre II, on peut lire : « Chaque fois que nous traverserons ladite ville, notre échanson (officier qui doit servir à boire à la table du comte) pourra chercher et examiner les bons vins de la ville, quels que soit leurs propriétaires. Et ces derniers seront tenus de les lui vendre autant qu'il en voudra au cours normal du marché de ladite ville. »

En 1396, dans les « reconnaissances » en faveur du comte Amédée VIII, 104 feudataires (possesseurs d'un fief) du comte, en leur nom et au nom de toute la communauté, déclarent tenir en albergement (bail fermier) le droit de prendre dans la forêt du comte, située sur le territoire d'Orelle, le bois dont ils ont besoin pour faire des tonneaux, des cuves, des barils et autres ustensiles nécessaires pour leur vin et aussi des échelas pour leurs vignes.

Vers 1555, le poète-musicien savoyard du XVIème, Nicolas Martin, chante le vin « Villard Gondran a très bon vin,Villard-Clément et Saint-Julien».

Lors de la réalisation du cadastre savoyard (mappe sarde) en 1730, 11582 parcelles sont mentionnées : 623 sont des bâtiments, 4665 des vignes et le reste des terrains agricoles, friches ou forêts. Les vignes représentent une superficie de 189 hectares 40 ares, Noble D'Albert Antoine détient la plus grande d'environ 1 hectare, les autres varient de 3800 m2 à 25 m2. Des propriétaires viennent de 24 communes différentes (Orelle, St Martin la Porte, Montdenis, Valmenier, Albanne, St Sorlin d'Arves, Modane, Beaune, Thyl, ...) et parfois de loin : de Bramans à Faverges et Montmélian : soit 814. Les habitants des Arves et des Albiez avaient leurs vignes dans le secteur de Villardclément et ceux du haut de la vallée à l'est de la commune.

Les cures, chapelles et confréries des villages environnants en possèdent aussi de nombreuses parcelles qui représentent pour elles un revenu.

Par exemple, en 1791, des débiteurs de la Confrérie du Claret (hameau de Saint-Julien) paient pour les frais d'école en vin qui est ensuite vendu aux enchères.



Si le fruit de la vigne peut être un revenu il peut aussi représenter un moyen de pression. Le 29 septembre 1800, le percepteur des contributions demande au maire l'autorisation de faire saisir par un huissier la vendange de plusieurs contribuables qui sont en retard pour payer leur cote d'imposition.

En 1958, lors d'un comptage, il y a encore 628 vignes entretenues dont 374 entre le Claret et Serpolières et 232 non entretenues.

Un ennemi : l'amblevin

Mais la vigne de nos ancêtres va connaître un ennemi : une espèce d'insecte décrite dans les anciens documents « des animaux brutes, volants, de couleur verte, semblables à des mouches, vulgairement appelés verpillons ou **amblevins** ». Ils apparaissent à la feuillaison des vignes. Dès 1545, on assiste à une longue série de procès intentés contre ces insectes.

Une première comparaison conciliatoire a lieu avec un docteur en droit, un procureur représentant les insectes et un avocat. Les syndics demandent l'intervention du juge de l'évêque. Le 18 mai 1546, malgré la demande d'excommunication des amblevins par les habitants de Saint-Julien, l'official (juge de l'évêque) ne prescrit que des prières publiques.

En 1587, les syndics de Saint-Julien intentent un nouveau procès car les amblevins, en grand nombre depuis deux ans, dévorent feuilles et pampres au point de détruire tout espoir de récolte pour longtemps.

Les syndics admettent que la cause est peut-être « les péchés des hommes moins assidus à la prière et au culte divin et moins exacts à s'acquitter de leurs vœux et obligations ». Les prières, les cérémonies religieuses et les processions avec aspersion d'eau bénite dans les vignes ne réussissent pas à calmer la colère divine pour éloigner les amblevins. Le procureur des amblevins (Antoine Filliol) dira même que « les animaux ont été créés avant l'homme, que Dieu leur ordonna de croître et de multiplier, ce qu'il n'eût certainement pas fait s'il n'eût voulu leur donner le moyen de subsister, que les végétaux sont aussi bien la nourriture des bêtes que celle des hommes, que par conséquent les insectes actuellement en cause n'ont fait qu'user d'une faculté légitime en allant s'établir dans les vignes des demandeurs. S'ensuivent plusieurs débats entre les avocats et procureurs.



Une assemblée particulièrement attentive

L'assemblée générale des habitants de la commune, sous la présidence du vice-châtelain Jean Depupet, propose d'offrir aux amblevins une pièce de terre avec arbres, plantes, feuillages et fontaines au-dessus du village du Claret. Mais l'avocat des amblevins refuse cette proposition sous prétexte que la terre est stérile.

En 1624, les habitants font un vœu à Notre Dame Du Charmaix afin d'obtenir la protection de la « Vierge Immaculée » contre ces ani-

maux. Pendant trois ans, toutes les personnes des deux sexes qui en seront capables, aux jours fixés, devront aller en procession à l'oratoire du Charmaix prier et supplier d'intercéder pour que cesse ce fléau. Cette délibération est intéressante car elle nous indique aussi les noms des 3 syndics (Clavel, Exartier, Boisserand), celui du prêtre prieur affecté au prieuré (Rd messire Maurice Martin), celui du prêtre de la paroisse (Rd messire François Luisset), du notaire (Depupet) et des 5 conseillers élus pour un an (Voutier, Féaz, Romollon, Duc et Didier).

Elle nous dépeint aussi les mœurs de ces temps où l'on aimait plaider, où la main de Dieu était omniprésente et expliquait les événements heureux et malheureux. Ces procédures permettaient de rappeler aux fidèles l'observation des devoirs de la morale chrétienne

Le 7 mai 1666, le syndic du Claret (Buffard) doit payer 6 florins 8sols, tiers des 20 florins au sieur de La Croix prêtre venu pour faire la bénédiction sur les fonds de St Julien à cause des amblevins. Au XVIII^e siècle on va alors utiliser des moyens de lutte naturels.

En 1751, maître Floret, député des communes de Saint-Julien et de Saint Martin la Porte demande à l'intendant de la province de Maurienne d'obliger les propriétaires des deux communes à ramasser les bêtes dès leur apparition sous peine d'amende et à l'Eglise de les protéger par des exorcismes et des processions. Monseigneur l'évêque permit aussi une procession à la chapelle Ste Anne des fidèles de St Julien, St Martin la Porte et St Michel pour les années 1752, 1753, 1755 et 1756.

Après 1756, il n'est plus question ni de vœux ni d'exorcismes.

En mai 1801, le sous-préfet arrête ces propositions : les propriétaires sont tenus de ramasser, le jour indiqué, les insectes et les feuilles porteuses d'œufs et de les brûler sous peine d'amendes. Pour les propriétaires négligents, l'agent de la commune sera autorisé à faire cueillir et brûler les insectes par des ouvriers qu'il choisira, ces récalcitrants devront s'acquitter des journées des ouvriers et de l'amende.

En 1847, les communes voisines (St Martin la Porte, St Martin d'Arc, St Michel, Montricher et Villargondran) subissaient aussi les amblevins, elles s'unissent pour faire appel au Sénat afin que les amblevins soient davantage recueillis. St Jean qui connaissait le même problème avait déjà fait appel au Sénat en 1844.

En 1888, un arrêté municipal du 22 mai demande aux propriétaires de cueillir, les 12 et 13 juin, les insectes et les cornets ou cigares, de les mettre dans une bouteille et de les déposer en mairie pour qu'ils soient détruits par les soins de la municipalité. Le nom des propriétaires sera inscrit sur un registre afin de permettre de dresser un procès-verbal à ceux qui auront négligé de se conformer à ces prescriptions.

Qu'était l'amblevin du vrai nom *rhynchite de la vigne ou cigarier* ? c'est un coléoptère d'une longueur de 5 à 6 mm d'une couleur générale bleue ou verte, le bec ou rostre courbé porte des antennes noires terminées en massue. L'insecte apparaît fin mai pour se reproduire dans la 2^{ème} quinzaine de juin. La femelle choisit une feuille saine dont elle incise le pétiole et le ronge à moitié ce qui arrête la montée de la sève et apporte de la souplesse à la feuille. Puis avec son rostre et ses pattes elle saisit le bord de la feuille et le replie vers le milieu. En 5 ou 6 heures elle a replié la feuille en forme de cigare. Elle dépose ses œufs dans les plis à raison de 3 à 12 par feuille. Les larves éclosent au bout de 8 à 10 jours, elles se nourrissent de la feuille qui se dessèche et tombe. Pour se transformer en nymphe, la larve pénètre dans le sol à 25 à 30 cm de profondeur et s'entoure d'une coque.

Le cigarier sortira de terre au printemps suivant.

D'autres arbres subissent aussi l'assaut du cigarier : le peuplier, le bouleau, le poirier, le prunellier.

Le ban des vendanges

Il permet d'éviter les dégradations dues aux maraudeurs et favoriser la récolte de raisins mûrs. Par un édit de 1559, le comte de Savoie Emmanuel Philibert établit le ban des vendanges (supprimé de nos jours). Le Règlement particulier à l'usage de la Savoie de 1773 interdit de vendanger avant les jours fixés sous peine d'amende. Le syndic nomme des gardes vignes payés par les possesseurs de vigne en fonction de leurs superficies : Avant la Révolution à Saint Julien ils sont au nombre de six et payés en nature (en vin pour les habitants de Saint Julien et Montdenis, en moût pour ceux des autres communes). En 1855, ils sont encore 6 (2 pour Villarclément et 4 pour le Bourg, Claret, Serpollières). Les propriétaires doivent payer 20 centimes par fosserée (environ 500 m²).

Après l'Annexion de la Savoie à la France l'indemnisation des gardes vignes est assurée par la commune. En 1961, la dernière personne qui assure le service de garde vigne prend sa retraite de garde-champêtre et cette profession disparaît à St Julien.

En effet, il est interdit de pénétrer dans les vignes dès que les raisins commencent à mûrir sans la permission des gardes vignes. En 1854, un des gardes est en service pendant les offices religieux, il doit effectuer une ronde.

L'autorisation de vendanger est accordée après vérification de la maturité.

La veille des vendanges, il règne une grande animation dans la commune, pendant quelques jours sa population augmente et c'est le temps de retrouvailles avec les propriétaires voisins qui viennent d'autres communes.

Les vignes s'animent, les gens arrivent avec les mulets et les carrioles. On entend parler, crier et chanter de partout.

Mais les vignes ont vieilli, les modes de vie ont changé et les fumées d'usine ont eu raison de cette culture. Il reste quelques propriétaires qui produisent encore un peu de vin et on aperçoit encore quelques pieds de vigne ça et là.

Bernadette Buffaz.

Sources : La vigne en Savoie (SSHA), Archives départementales. SHAM

ARCHIVES DIOCÉSAINES

Evêché de Maurienne

47 rue Bonrieux – BP 108 73300 St Jean de Maurienne

Nous accueille le mercredi après-midi de 14h30 à 17h30

Renseignements sur le site : bibliomaurienne.canalblog.com

Les généalogistes font leur rentrée

La presse (Dauphiné Libéré) ayant eu la gentillesse de venir prendre des nouvelles de notre association, c'est avec plaisir que je vous livre l'article paru le 08.10.2010.

Jo Duc

« La petite salle sous l'ancien presbytère était trop petite pour contenir, mercredi, la vingtaine d'adhérents nouveaux pour beaucoup, prêts à en découdre avec leur passé. Jo Duc, moniteur d'un jour, fondateur de l'association en 1996, est heureux de compter plus de 200 adhérents, chaque année plus nombreux. »

Membre du CEGRA, regroupant toutes les sociétés de Rhône-Alpes et de la Fédération Française de Généalogie, Maurienne Généalogie participe à diverses activités locales ou extérieures afin de faire connaître cette possibilité de retrouver ses origines, aussi lointaines soient-elles. La recherche passe par l'échange et la communication, surtout par internet. Les membres du bureau abordent et animent des thèmes particuliers sur la recherche des documents et l'utilisation de l'informatique.



Le cours préparatoire de généalogie de MG.

Jean-Marc Dufrenoy, le président, se spécialise dans les documents anciens. Serge Michel est plutôt l'expert en informatique, Désiré Marcellin et Thierry Déléan sont là pour tout ce qui concerne les actes, état civil et numérisés. Jo Duc accueille les débutants. Avec de tels enseignants, la société a un bel avenir. Les projets sont nombreux : constitution d'une liste patronymique.



Le même, vu par l'autre bout!

que (nom de famille, descendance), élaboration d'un document "Qui fait quoi" pour optimiser le travail de chacun, trombinoscope pour que chacun se connaisse, enfin compléter la base de données des dépouillements en Maurienne.

De nombreux ouvrages, indispensables pour ceux que l'histoire de leur vallée intéresse, ont été publiés par Maurienne généalogie (livre ou CD). S'adresser à la Boutique de Maurienne généalogie ».

Nos activités

Août 2011 : nos sorties aux archives départementales :

Trois journées d'initiation ou d'approfondissements ont permis à six membres de l'association de pourchasser leurs ancêtres dans la fraîcheur de la salle de lecture et à l'abri de ce mois caniculaire. Nous en avons profité pour stocker quelques documents qui serviront à alimenter nos sujets de recherche ou d'exposés. La pause de midi était l'occasion de faire le point sur les avancées de chacun et de prendre une petite collation sympathique. Aucun des participants n'a regretté son déplacement et le plein de photos assure à chacun de longues heures de travail et d'analyse à la maison lors des journées pluvieuses d'automne. Un regret cependant : que le nombre de participants n'ait pas été plus important.



Un habitué des Archives: A. Faucher

Avis de recherche



La photo ci-dessus commence à vous être familière, elle revient pour la troisième fois dans nos colonnes. La deuxième fois, Marc Azario y avait découvert sa grand-mère. C'est aujourd'hui Hubert Pérès, à l'origine de la photo, qui a retrouvé sa grand-mère, Marie Eléonore Vallin, née en 1883 à Saint Jean. La photo nous réserverait-elle encore des surprises et d'autres membres de Maurienne Généalogie pourraient-ils augmenter la « Galerie des Ancêtres » ?



Marie
Eléonore
Vallin



Lydie
Pession

Octobre 2011

Entraide

5017 DUC Joseph duc-joseph@wanadoo.fr

Pour Mme LEMERLE Claudine

Recherche tous renseignements (asc ou desc) sur CROZET Claudine Marie Victoire °née 20.02.1899 (ou 29.05.1899) à St Martin S /La Chambre, fille de CROZET Jean Marie et REFFET Marie Joséphine.

5018 TERRIER Alain alainenaben@club-internet.fr

15 Bld Léon Gambetta 73000 Chambéry

Recherche renseignements sur Batholomé ASSIER marié le 18.01.1774 à Sollières à Anne Marie COUVERT

5019 DUC Joseph duc-joseph@wanadoo.fr

Pour CHAUDET Jean Christophe 74800 Etaux

« Descendant d'une famille FLORANTIN, il pourrait s'agir de la famille noble recensée à la Gabelle de 1561 à St Michel de Maurienne. Serait-il possible d'en avoir la composition

5020 DUC Joseph duc-joseph@wanadoo.fr

Pour BITTON

« Bonjour Dans le cadre de recherches historiques, je cherche l'acte de décès intégral de GABERT Raymond figurant sur la plaque commémorative de Lansvillard dont votre association a relevé les noms. La mairie de Lansvillard à laquelle j'ai écrit m'a répondu qu'il ne figurait pas sur leurs registres. Est-il enregistré dans une autre commune. Merci de votre réponse. M. Bitton »

Petit Rappel

Cette rubrique « Entraide » est à votre disposition, n'hésitez pas à la faire vivre, en me faisant parvenir vos recherches. Si vous obtenez une (ou plusieurs réponses) pensez à envoyer un petit mot de remerciement ... Quand les demandes sont formulées sous mon nom : c'est que le demandeur n'est pas membre de M.G. je réponds à cette personne, et vous fais parvenir une copie de ma réponse avec son adresse (poste e-mail ou tél), pour d'éventuels échanges complémentaires..

Jo Duc.

Nos participations

Les Forums associatifs locaux :



Le 17 septembre à St Jean

Encore un moyen de nous faire connaître. Nous étions conviés les 17 septembre et 1^{er} octobre respectivement à St Jean et St Michel de Maurienne à ces manifestations orchestrées par les Association Cantonales d'Animation. A chaque reprise, nous avons pu y rencontrer novices ou adhérents. Et surprise ! Après quinze ans d'existence, certains ne nous connaissent encore pas. Plusieurs sociétaires se sont relayés toutes les deux ou trois heures afin d'assurer la



Le 1^{er} octobre à St Michel

permanence au stand. Deux nouvelles recrues sont venues gonfler l'effectif des débutants à la plus grande satisfaction de Jo qui se fait un plaisir de les initier aux bases de la généalogie.

Au sujet des relevés ...

Dans le dernier bulletin, vous avez pu voir l'état actuel de nos relevés. Une partie d'entre eux a été mise en ligne sur Généabank, d'autres actes déjà présents ont été rendus « visibles » car ils n'étaient pas alors indexés dans la base. Cela est désormais chose faite. Les compteurs de points ont été relevés comme à l'accoutumée, c'est-à-dire chaque trimestre environ. Vous veillerez à bien me tenir informé des travaux en cours, toujours dans le but d'éviter les doublons. Un grand merci à tous ceux qui contribuent à étoffer nos bases. Dès le prochain bulletin une nouvelle rubrique consacrée à nos principaux dépouilleurs, travailleurs infatigables de l'ombre.